

**DÉLIBÉRATION
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30/04/2026

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 19
Présents : 14
Nombre de suffrages : 15
<u>Date de convocation</u> 23/04/2026

<u>Date d'affichage</u> 23/04/2026

Acte rendu exécutoire après
dépôt en Préfecture le :

..J.J....

et publication du :

..J.J....

L'an deux mille vingt-six, le trente avril, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. SALANON Jean-François.

Étaient présents :

Mme BONNAUD-TOUCHARD Brigitte, Mme CALI Fabienne, M. CHAPUY Bernard, Mme FLOURIOT Gwenaëlle, M. GIRAUD Romuald, Mme JEANNERET Véronique, M. MOREAU Mathieu, Mme OUVRART Sandrine, Mme PAQUET Stéphanie, M. PLOQUIN Denis, M. RIVIERE Jacky, Mme ROLLAND Christelle, M. SALANON Jean-François, Mme TEILLET Karine

Procuration :

Mme BAILLARGUET Emilie donne pouvoir à M. SALANON Jean-François

Était absent :**Étaient excusés :**

M. ALLEAU Dimitri, Mme BAILLARGUET Emilie, M. BARRAUD Alexis, M. BOUILLEAU Hugo, M. MICHAUD Ludovic

A été nommé comme **secrétaire de séance** : M. MOREAU Mathieu

Numéro interne de l'acte : 2026-58**Objet : Désignation référent ambroisie**

Monsieur le Maire expose que, suite au renouvellement général des conseils municipaux, il convient de procéder à la désignation de référents ambroisie. Un délégué « élu » et un délégué « agent » doivent être désignés par l'organe délibérant de la collectivité.

Les référents ambroisie seront en charge du repérage, de la surveillance, de l'information et de la participation à la mise en œuvre des mesures de lutte contre l'ambroisie.

Une formation leur sera proposée.

Monsieur le Maire demande s'il y a des candidats.

Sont candidats en qualité de référent ambroisie :

- Élu : M. Romuald GIRAUD
- Agent : M. Tedy BRUNET

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

DÉCIDE de :

- ✓ Désigner un référent ambroisie « élu » : M. Romuald GIRAUD
- ✓ Désigner un référent ambroisie « agent » : M. Tedy BRUNET

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Le Secrétaire de séance,
M. Mathieu MOREAU



Ainsi délibéré le jour, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Plaine-d'Argenson, le 4 mai 2026
Le Maire,
Jean-François SALANON

